

**NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI 21 SEPTEMBRE 1888.**

**PREMIER PRIX DE L'ABONNEMENT.**

**EDITION QUOTIDIENNE.**

Un an en avance, par la poste, avec les porteurs... \$12.00

Un an en avance, par la poste, sans les porteurs... \$10.00

**EDITION DE DIMANCHE.**

Un an en avance, par la poste, avec les porteurs... \$6.00

Un an en avance, par la poste, sans les porteurs... \$5.00

## Nouvelles diverses de France.

Un rédacteur de l'Est a demandé à l'amiral Kraut quelle était son opinion sur l'état de mobilisation qui venait de se faire.

— Le suis content, dit-il, et je réponds au ministre. Tous les services ont fonctionné avec un ordre remarquable et une rapidité remarquable. Je suis sûr que les bataillons d'Afrique ont été envoyés dans les différents points de destination à temps et en nombre. Mais il est regrettable que les bataillons d'Afrique n'aient pas été envoyés dans les différents points de destination à temps et en nombre.

## Les grandes manœuvres de cavalerie, en France.

On écrit de Strasbourg, au *Journal de l'Est*, du 18 septembre, que les manœuvres de cavalerie ont été terminées le 18 septembre. Les manœuvres ont été terminées le 18 septembre. Les manœuvres ont été terminées le 18 septembre.

## La signature en Autriche.

On reproche au ministre de l'Intérieur de ne pas avoir signé le décret qui a été rendu le 18 septembre. On reproche au ministre de l'Intérieur de ne pas avoir signé le décret qui a été rendu le 18 septembre.

### LA PLUS GRANDE MAISON DU SUD.

## LEON GODCHAUX.

VETEMENTS CONFECTIONNES, VETEMENTS SUR MESURE, CHEMISERIE, CHAPELIERIE, BONNETERIE, ARTICLES DE VOYAGE, 81 83 et 85 rue du Canal. Nlle-Orléans.



Voilà une femme raisonnable! Pourquoi est-elle raisonnable? Parce qu'elle conduit son mari à la maison qui vend le meilleur marché dans le Sud.

## W. G. TEBAUT,

MEUBLES, 37, 39 ET 41 RUE ROYALE.

COMPAGNIE D'ASSURANCE LIVERPOOL AND LONDON AND GLOBE.

Plus de \$40,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

## FRANTZ & OPITZ,

MONTRES, BIJOUX ET MARCHANDS DE BIJOUX.

DIAMANTS, ARGENT, OR, JEWELRY, ETC.

## PIANOS PLEYEL,

LOUIS GRUNEWALD & Co.

15 rue de Chartres et 137 rue de Canal.

## ARTHUR E. SAGET,

DEPOT D'ARMES A FEU.

109 rue de Chartres.

## Portraits au Crayon

40 rue Toulouse.

## NOUVEAU STOCK PERSIENNES

28 et 30 rue de Chartres.

## A. Brousseau Fils.

TAPIS, 28 et 30 rue de Chartres.

## OHARTE

Rice, Plumes and Recorders ASSOCIATION.

## AMUSEMENTS.

### THEATRE DE FARANTA

FRERES WESTON, 150 rue de Chartres.

## INSTITUTIONS.

### SPRING HILL COLLEGE

150 rue de Chartres.

## COLLEGE ST. CHARLES

150 rue de Chartres.

## COLLEGE JEFFERSON

150 rue de Canal.

## Nouveau Stock, ELKIN & Cie,

100 rue de Canal.

## Philip Werlein,

133 rue de Canal.

## GRANDES REDUCTIONS.

VENEZ ET EXAMINEZ. DATE DE FONDATION, 1806.

## COMPAGNIE D'ASSURANCES

NOUVELLE-ORLEANS. CAPITAL - \$500,000.

### Foires agricoles et améliorations en Louisiane.

Exposition de la Louisiane, 1888.

Un rédacteur de l'Est a demandé à l'amiral Kraut quelle était son opinion sur l'état de mobilisation qui venait de se faire.

On écrit de Strasbourg, au *Journal de l'Est*, du 18 septembre, que les manœuvres de cavalerie ont été terminées le 18 septembre.

On reproche au ministre de l'Intérieur de ne pas avoir signé le décret qui a été rendu le 18 septembre.

Un rédacteur de l'Est a demandé à l'amiral Kraut quelle était son opinion sur l'état de mobilisation qui venait de se faire.

On écrit de Strasbourg, au *Journal de l'Est*, du 18 septembre, que les manœuvres de cavalerie ont été terminées le 18 septembre.

On reproche au ministre de l'Intérieur de ne pas avoir signé le décret qui a été rendu le 18 septembre.

On reproche au ministre de l'Intérieur de ne pas avoir signé le décret qui a été rendu le 18 septembre.

Un rédacteur de l'Est a demandé à l'amiral Kraut quelle était son opinion sur l'état de mobilisation qui venait de se faire.

On écrit de Strasbourg, au *Journal de l'Est*, du 18 septembre, que les manœuvres de cavalerie ont été terminées le 18 septembre.

On reproche au ministre de l'Intérieur de ne pas avoir signé le décret qui a été rendu le 18 septembre.

On reproche au ministre de l'Intérieur de ne pas avoir signé le décret qui a été rendu le 18 septembre.

Un rédacteur de l'Est a demandé à l'amiral Kraut quelle était son opinion sur l'état de mobilisation qui venait de se faire.

On écrit de Strasbourg, au *Journal de l'Est*, du 18 septembre, que les manœuvres de cavalerie ont été terminées le 18 septembre.

On reproche au ministre de l'Intérieur de ne pas avoir signé le décret qui a été rendu le 18 septembre.

On reproche au ministre de l'Intérieur de ne pas avoir signé le décret qui a été rendu le 18 septembre.

Un rédacteur de l'Est a demandé à l'amiral Kraut quelle était son opinion sur l'état de mobilisation qui venait de se faire.

On écrit de Strasbourg, au *Journal de l'Est*, du 18 septembre, que les manœuvres de cavalerie ont été terminées le 18 septembre.

On reproche au ministre de l'Intérieur de ne pas avoir signé le décret qui a été rendu le 18 septembre.

On reproche au ministre de l'Intérieur de ne pas avoir signé le décret qui a été rendu le 18 septembre.

Un rédacteur de l'Est a demandé à l'amiral Kraut quelle était son opinion sur l'état de mobilisation qui venait de se faire.

On écrit de Strasbourg, au *Journal de l'Est*, du 18 septembre, que les manœuvres de cavalerie ont été terminées le 18 septembre.

On reproche au ministre de l'Intérieur de ne pas avoir signé le décret qui a été rendu le 18 septembre.

On reproche au ministre de l'Intérieur de ne pas avoir signé le décret qui a été rendu le 18 septembre.

Un rédacteur de l'Est a demandé à l'amiral Kraut quelle était son opinion sur l'état de mobilisation qui venait de se faire.

On écrit de Strasbourg, au *Journal de l'Est*, du 18 septembre, que les manœuvres de cavalerie ont été terminées le 18 septembre.

On reproche au ministre de l'Intérieur de ne pas avoir signé le décret qui a été rendu le 18 septembre.

On reproche au ministre de l'Intérieur de ne pas avoir signé le décret qui a été rendu le 18 septembre.

Un rédacteur de l'Est a demandé à l'amiral Kraut quelle était son opinion sur l'état de mobilisation qui venait de se faire.

On écrit de Strasbourg, au *Journal de l'Est*, du 18 septembre, que les manœuvres de cavalerie ont été terminées le 18 septembre.

On reproche au ministre de l'Intérieur de ne pas avoir signé le décret qui a été rendu le 18 septembre.

On reproche au ministre de l'Intérieur de ne pas avoir signé le décret qui a été rendu le 18 septembre.